

12 – QUEL EST LE RÔLE ECONOMIQUE DE L'ETAT ?

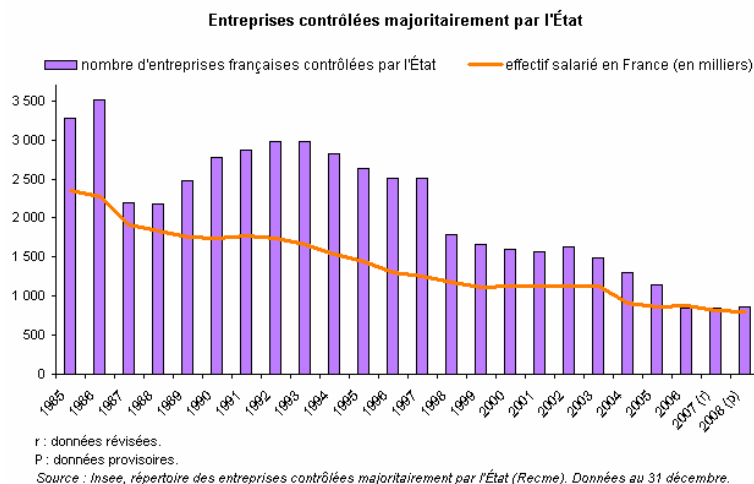
A – Quel est son rôle dans la production ?

a) - La production de biens et services marchands

1. **Les entreprises publiques** sont des *entreprises contrôlées par l'Etat qui produisent des biens et services marchands en vue de faire un profit et qui peuvent avoir une mission de « service public »*. Un grand nombre de ces entreprises ont été pendant longtemps des « **monopoles publics** », c'est-à-dire qu'elles étaient les seules sur leur marché (EDF pour fournir l'électricité, GDF pour fournir le gaz, la SNCF pour le transport ferroviaire, la Poste pour le service postal...). Mais, l'Union européenne a mis fin progressivement à ces monopoles au nom du libre marché et les entreprises publiques sont de plus en plus confrontées à la concurrence des entreprises privées.
2. **Le service public** est un *service d'intérêt général, marchand ou non marchand, défini par l'Etat qui peut être fourni par une entreprise publique (l'électricité), une entreprise privée (l'eau) ou par une administration publique (l'éclairage public)*. Le service public obéit à trois principes :
 - **L'égalité** = tout le monde paye le même prix quelque soit le coût. Le prix du timbre est le même quelque soit la distance parcourue par la lettre. Le prix de l'électricité est le même sur tout le territoire alors qu'il coûte beaucoup plus cher dans les zones éloignées des centrales que dans celles qui leur sont proches.
 - **La non discrimination** = tout le monde doit pouvoir y accéder. La banque postale est ouverte aux personnes qui sont rejetées par les banques privées parce qu'elles ont des revenus trop faibles. Toutes les personnes présentes sur le territoire ont droit à de l'eau potable ou à l'électricité quelque soit leurs revenus.
 - **La continuité** = le service public ne peut pas être interrompu. Le courrier doit être desservi sur tout le territoire 6 jours sur sept, par exemple.

Une entreprise publique a pour objectif de faire du profit tout en assurant, si c'est le cas, sa mission de « service public ». Cette mission peut être contradictoire avec l'objectif de faire du profit. Ainsi, la Poste doit maintenir des bureaux dans des coins reculés ce qui lui coûte cher tout en dégagant des bénéfices. Aussi, l'Etat a compensé le manque de ressources des entreprises publiques déficitaires sous la forme de subventions.

3. **Les nationalisations** = L'Etat a obtenu le contrôle des entreprises publiques soit en les nationalisant soit en les créant de toute pièce. La nationalisation est *une loi qui transfère une entreprise privée à l'Etat*. Dans ce cas, l'Etat indemnise les actionnaires privés en leur achetant leurs actions à un prix privilégié. La nationalisation a trois explications :
 - Eviter la faillite d'entreprises jugées indispensables à l'économie nationale (SNCF en 1936, USINOR en 1982).
 - Prendre en charge les activités qui nécessitent une infrastructure très lourdes qui ne permettraient pas une concurrence entre entreprises privées (la distribution de l'électricité, du téléphone, les rails...).
 - Reconstruire l'économie nationale après la Seconde guerre mondiale (EDF/GDF, le Charbon,... en 1945) et piloter la croissance de l'économie nationale (nationalisation des grands groupes par la gauche en 1982).

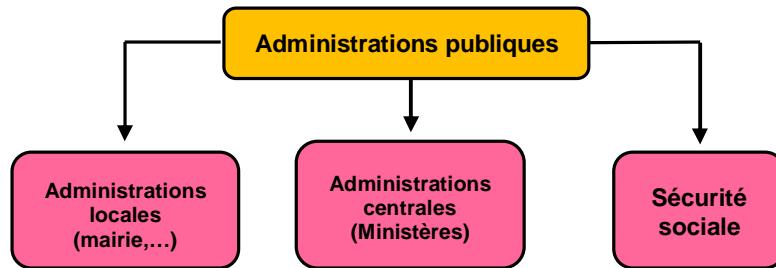


4. **La privatisation** = elle consiste à *vendre en partie ou en totalité les actions des entreprises publiques* (depuis 1986). En 1986, l'Etat contrôlait 3500 entreprises qui employaient 2 300 000 salariés environ. En 2008, il n'en contrôle plus que 900 employant 900 000 salariés. L'Etat le fait pour quatre raisons :

- L'Europe, au nom de la libre concurrence sur le « marché unique » européen, interdit les monopoles publics.
- Le progrès technique a diminué considérablement les coûts d'installation de certaines infrastructures. L'Etat n'avait donc plus à prendre en charge ce type d'infrastructure (le téléphone mobile,...).
- L'Etat, en vendant les actions des entreprises publiques, récupère des capitaux qui vont lui permettre de se désendetter et d'alléger ses dépenses publiques (moins de subventions).
- Les entreprises publiques ont besoin de capitaux pour se développer à l'international. Elles sont donc besoin de vendre une partie des actions détenues par l'Etat.

b) - La production de biens et services non marchands

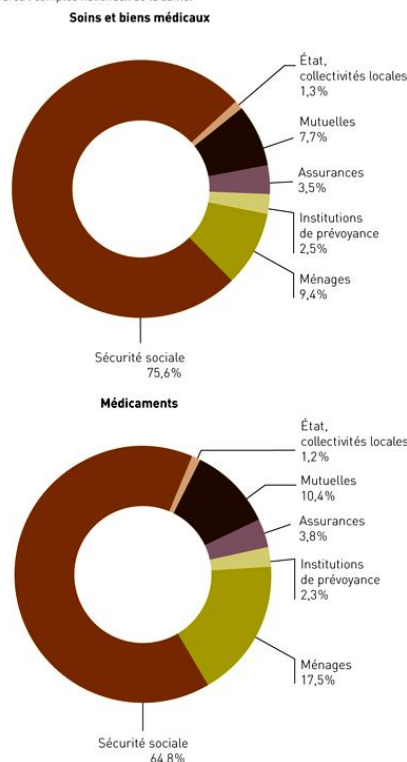
1. **Les administrations publiques** (l'Etat, la Sécurité sociale, les Collectivités locales) produisent des **services non marchands** (gratuits ou quasi gratuits car le prix ne dépasse pas 50% du coût de production) et redistribue des revenus dans le but de satisfaire les besoins collectifs de la population et non de réaliser un profit. Les recettes de l'Etat proviennent des **prélèvements obligatoires** (**impôts** et **cotisations sociales**). Un ministère, la Sécurité sociale, une mairie, le Conseil général sont des administrations publiques.



2. **Tout d'abord, les administrations publiques produisent des services non marchands régaliens.** Les services de police, les services de la justice, les services procurés par l'armée ne peuvent être fournis que par l'Etat. En effet, une police privée, une justice privée, une armée privée remettrait en cause l'égalité des citoyens devant la loi. Celui qui aurait les moyens de se payer une police privée ou une armée privée pourrait imposer sa volonté aux autres par la force. Une justice payante favoriserait les plus riches qui pourraient obtenir des décisions en leur faveur. L'Etat doit donc fournir ces services gratuitement au nom de **l'intérêt général** et de la **neutralité de l'Etat**.
3. **Ensuite, les administrations publiques produisent des services non marchands qui pourraient être offerts par le marché.** L'école publique est gratuite, les soins de santé sont remboursés au trois-quarts par la Sécurité sociale, l'accès à la bibliothèque municipale et les prêts de livres sont gratuits. Le transport en bus dans les Alpes-Maritimes coûte au passager 1€ quelque soit la distance...Les administrations publiques ont au moins deux raisons pour offrir ses services :

2 - Le financement des dépenses de santé en 2008

Source : comptes nationaux de la santé.



- ✓ **L'Etat cherche à réduire les inégalités au nom de la cohésion sociale.** Une école payante, des transports collectifs marchands, des soins médicaux à la charge des ménages,...seraient inaccessibles aux plus pauvres alors que les riches auraient les moyens de les payer. Les inégalités seraient ainsi renforcées car être diplômés ou être en bonne santé est devenu indispensable pour bien s'insérer dans la société.
- ✓ **L'Etat cherche à rendre l'économie compétitive.** De nos jours, il est indispensable d'être capable de vendre des produits de qualités à bon marché. Ceci suppose une population active éduquée et en bonne santé, des infrastructures (routes, aéroports, ports, réseau Internet et téléphonique...) performantes. C'est donc à l'Etat de les prendre en charge en les finançant par l'impôt et les cotisations sociales.

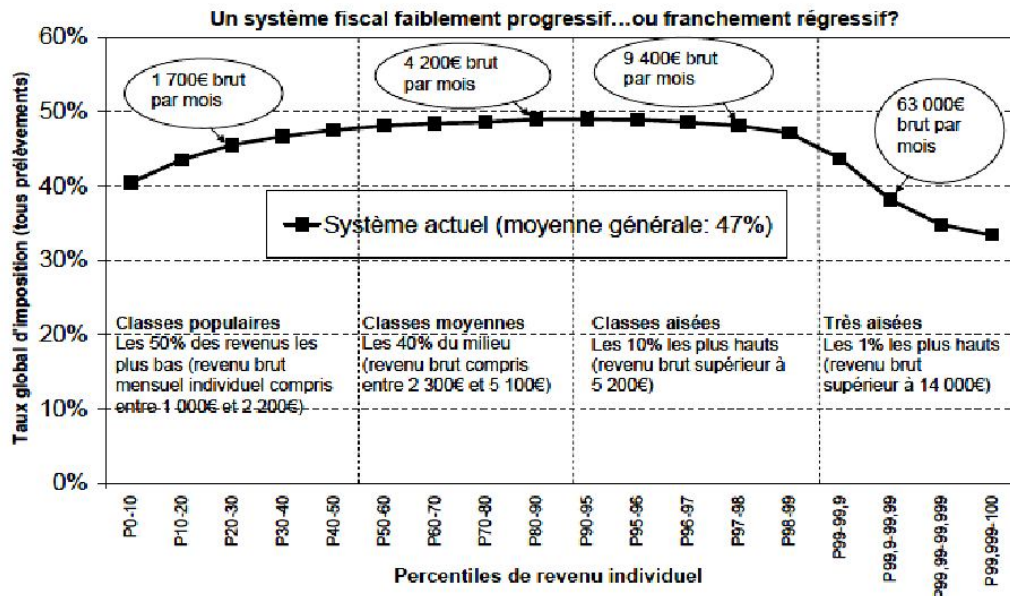
c) - Les frontières floues entre le secteur public et le secteur privé

1. **Le secteur public** comprend les **administrations publiques** et les **entreprises publiques**. Les premières sont des services chargés de tâches d'intérêt général et sont financées par les impôts et/ou des cotisations obligatoires. Elles comprennent les administrations centrales, les collectivités locales et les organismes de Sécurité sociale. Les secondes, qui ont souvent le statut d'établissement public industriel et commercial, tirent l'essentiel de leurs revenus du marché, par la vente des biens et services qu'elles produisent.
2. **Cependant, les frontières entre secteur public et secteur privé sont relativement floues.** D'une part, certaines entreprises privées ont des missions de services publics (distribution des eaux, transport en commun, collecte des déchets...). D'autre part, les entreprises privées peuvent offrir des services concurrents aux services offerts par les entreprises ou les administrations publiques (école privée, hôpitaux privés, police privée...). Enfin, les firmes publiques peuvent produire des biens ou des services qui n'ont pas de rapport avec le service public (des explosifs, des jeux, des services d'assurance...).

	Entreprise publique	Administration publique	Service public	Entreprise privée
EDF	x		x	
GDF			x	x
Education nationale		x	x	
Veolia			x	x
Renault				x
La Poste	x		x	
Air-France				x
Radio France	x		x	
SNCF	x		x	
Hôpital public		x	x	
La Mairie		x	x	

B – Quel est son rôle dans la redistribution des richesses ?

1. **La mesure des inégalités de revenus et des patrimoines suscite régulièrement des controverses dans le débat public.** Quel revenu ou patrimoine retenir ? Qui doit-on comparer ? Comment peut-on mesurer les écarts ? En France, on part des **revenus fiscaux** c'est-à-dire de ceux qui sont déclarés aux impôts. L'information sur les revenus réels est donc incomplète par une partie des revenus du travail au noir échappe aux impôts et l'évasion et la fraude fiscale sont élevées dans les couches aisées de la population.
2. **Pour mesurer l'inégalité des revenus, on utilise des indicateurs de dispersion.** La dispersion d'une série statistique s'intéresse à l'étendue des écarts entre les valeurs extrêmes de cette série. On peut diviser le revenu du plus riche par le revenu du plus pauvre mais cela n'a pas grande valeur car ces deux extrêmes peuvent ne pas être représentatifs de la dispersion de la population. C'est la raison pour laquelle, on utilise des déciles. La population est divisée en 10 parties égales. Le premier décile (D1) en matière de niveau de vie comprend donc les 10% des personnes les plus pauvres. On distingue deux types de décile :
 - **Le décile pointé** correspond au revenu qui délimite les tranches ;
 - **Le décile moyen** correspond au revenu moyen de chaque tranche de 10% de la population. On peut aussi diviser la population en tranche de 1% (les centiles), de 20% (les quintiles) ou de 25% (les quartiles).



Lecture: le graphique montre le taux global d'imposition (incluant tous les prélèvements) par groupe de revenus au sein de la population 18-85 ans travaillant à au moins 80% du plein temps. P0-10 désigne les percentiles 0 à 10, c'est-à-dire les 10% des personnes avec les revenus les plus faibles, P10-20 les 10% suivants, ..., P99,999-100 désigne les .001% les plus riches. La moyenne générale d'imposition est de 47% en moyenne. Les taux d'imposition croissent légèrement avec le revenu jusqu'au 85e percentile puis baissent avec le revenu pour les 5% les plus riches.
Source: C. Landais, T. Piketty & E. Saez, Pour une révolution fiscale, chapitre 1, p.50

3. **Le rapport inter-décile** est fréquemment utilisé comme indicateur des inégalités. Il peut se calculer de deux façons :

$$D9/D1 = \text{Revenu du plus pauvre des plus riches} / \text{Revenu du plus riche des plus pauvres}$$

Lecture = En France, en 2010, le plus pauvre des plus riches gagne (5 200/1 000) 5,2 fois plus que le plus riche des plus pauvres.

$$D10/D1 = \text{Revenu moyen du décile le plus riche} / \text{revenu moyen du décile le plus pauvre.}$$

Lecture = En France, en 2010, les 10% les plus riches gagnent en moyenne (7 200/640) 11,2 fois plus que les 10% les plus pauvres.

4. **Les sociétés démocratiques ont pour principe l'égalité.** Mais de quelle égalité s'agit-il et comment l'Etat peut-il agir pour la garantir ? Le **système de redistribution** modifie la répartition des revenus en prenant plus à certains, sous forme d'impôts et de cotisations sociales, et en donnant plus à d'autres, sous forme de prestations sociales et de services gratuits.

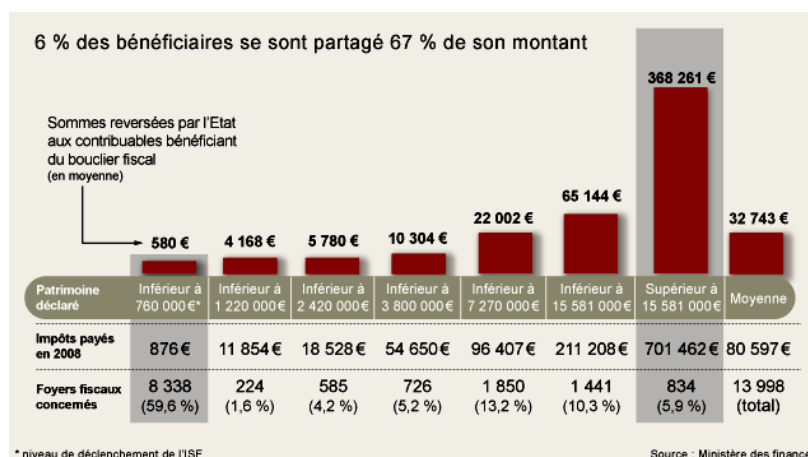
a) - L'impôt corrige-t-il les inégalités ?

1. **Seuls les impôts sur le revenu et sur le patrimoine sont progressifs.** Un impôt **progressif** est un *impôt dont le taux d'imposition augmente avec le revenu*. Ainsi, un salarié qui gagne 297 900 € de revenus imposables (qui est inférieur aux revenus qu'il a perçus) va devoir laisser aux impôts un tiers de son revenu net alors qu'un salarié qui a 11 340 € de revenus imposables ne sera taxé que pour 2,3% de son revenu net. Le premier salarié gagnait 26,3 fois plus que le second avant impôt et « seulement » 18,5 fois plus après l'impôt sur le revenu. Les inégalités se sont atténuées.

Taux d'imposition en 2011 pour les revenus perçus en 2010

Tranches de l'impôt	Taux marginal d'imposition en %	Impôt pour chaque tranche de Julien	Impôt pour chaque tranche de Michel
0 – 5 963 €	0	0	0
5 964 – 11 896 €	5,5	11 340 – 5 964 x 0,055 = 295 €	11 896 - 5 964 x 0,055 = 326 €
11 897 – 26 420 €	14		26 420 - 11 897 x 0,14 = 2 033 €
26 421 – 70 830 €	30		13 322
70 830 € et plus	41		93 098
Total de l'impôt brut =		295 €	108 779€
Crédit d'impôt		0	- 2000 €
Total de l'impôt net =		295	106 779€
Poids de l'impôt sur le revenu net		2,34%	31,9%

2. **Mais cette progressivité de l'impôt sur le revenu a été atténuée** par toute une série de décisions politiques qui ont réduit le pouvoir correcteur de l'impôt sur le revenu et sur le patrimoine :
- ✓ Les gouvernements ont réduit progressivement le taux de la dernière tranche qui est passée de 55% à 40% en une dizaine d'années ce qui a favorisé les hauts revenus ;
 - ✓ Les gouvernements ont mis en place des « niches fiscales » qui permettent aux titulaires de hauts revenus d'échapper en grande partie à l'impôt. De l'emploi de salariés à domicile aux placements dans les départements d'outre-mer (DOM) ou le cinéma, ces niches fiscales réduisent les recettes de l'impôt sur le revenu de 39 milliards d'euros au profit des ménages les plus aisés.
 - ✓ Le gouvernement a créé un bouclier fiscal qui plafonne le taux d'imposition global des contribuables à 50% de leurs revenus. Le dispositif prend en compte l'ensemble des prélèvements fiscaux : la CSG, la CRDS, l'impôt sur le revenu, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), les taxes foncières et la taxe d'habitation sur la résidence principale. Le système fonctionne par remboursement de l'administration fiscale. Ce système empêche donc la réduction des inégalités et toute augmentation d'impôt pour les plus riches.



3. **Les impôts sur la consommation**, comme la TVA, les droits sur les tabacs et alcools ou la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), **sont des impôts proportionnels**. Ils s'appliquent au prix hors taxe et ne sont payés que par les consommateurs :

$$\text{Prix TTC} = \text{Prix HT} \times (1 + \text{TVA})$$

4. **En réalité, les impôts sur la consommation sont des impôts régressifs**. En effet, les ménages pauvres consomment une part beaucoup plus importante de leurs revenus que les ménages riches. En conséquence les impôts sur la consommation pèsent plus sur le revenu des pauvres que sur le revenu des riches. Par exemple, la TVA représente de 12% à 13% du revenu des plus pauvres, mais seulement 8% à 9% du revenu des plus riches. Or, les impôts sur la consommation représentent près des 2/3 du total des impôts.

La part de chaque impôt dans les recettes fiscales de l'Etat en 2010 (en % du total)

Impôts directs	Impôt progressif sur le revenu	15,7%
	Impôt sur les sociétés	14,5%
	Impôt progressif sur la fortune et autre	9,9%
Impôts indirects	TVA proportionnelle	49,3%
	Autres impôts proportionnels	10,5%
	Dont TIPP (taxe sur les produits pétroliers)	4,2%
	Dont Impôt sur le patrimoine	6,3%

(Source : projet de loi de finance 2010)

5. **En théorie, les impôts devraient corriger l'inégalité des revenus**. En effet, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune sont des impôts progressifs dont le taux moyen augmente avec les revenus ou la fortune. Ainsi, en France, en 2010, un individu qui gagne 1 000€ brut mensuel se verra prélever 40% du total de son revenu en impôts et cotisations sociales alors que celui qui gagne 4 200€ brut par mois aura un prélèvement total de près de 49% de son revenu. L'écart des revenus entre les 10% riches et les 10% les plus pauvres s'est bien réduit grâce à la progressivité de l'impôt sur le revenu et sur la fortune.
6. **Cependant, cette progressivité est limitée**. Un individu qui gagne 1 700€ par mois verra 45% de ses revenus taxés par les impôts et les cotisations sociales alors que celui qui gagne 4 200€ par mois sera taxé à 49% soit un écart de 4 points seulement ! Au delà de 14 000€ par mois les prélèvements obligatoires deviennent régressifs. En effet, un individu qui gagne 63 000€ par mois ne sera taxé qu'à 38% soit un taux inférieur à celui qui gagne 1000€ par mois et ce taux baisse à 33% pour les 0,01% les plus riches. Comment expliquer ce phénomène ?

- ✓ **D'une part, les impôts progressifs ne représentent que 25,6% du total des recettes fiscales de l'Etat** alors que les impôts indirects comme la TVA en représentent 60%. Or, ces impôts indirects sont régressifs. Ainsi, la TVA représente 8,1% du revenu disponible des ménages du premier décile (les 10% les plus pauvres), 5,9% pour le cinquième et seulement 3,4% pour le dixième décile (les 10% les plus riches). Une des explications de ce phénomène est que les ménages du premier décile n'épargnent pas (ils paient donc la TVA sur la quasi-totalité de leur revenu), alors que le taux d'épargne des ménages des 10% les plus riches est de 40%. La TVA ne s'applique donc qu'à 60% de leur revenu disponible.
- ✓ **D'autre part, les plus riches ont à leur disposition des conseillers fiscaux qui utilisent toutes les astuces de la législation fiscale** pour réduire au maximum l'impôt à payer (déductions fiscales, crédit d'impôt...) ou pour cacher une partie des revenus dans des paradis fiscaux.
- ✓ **Enfin, les cotisations sociales et la CSG sont des prélèvements proportionnels.** Le taux reste le même quelque soit le montant du revenu. Ces prélèvements ne modifient donc pas la répartition initiale des revenus. Or, ils représentent les prélèvements les plus importants sur les revenus.

b) - Les prestations sociales et les services publics réduisent-ils les inégalités ?

Montant moyen du revenu annuel, des prélèvements et des prestations pour un individu en France en 2008 (en euros)

	20% les moins riches	Entre les 20% et les 40% les moins riches	Entre les 40% et les 60% les moins riches	Entre les 60% et les 80% les moins riches	Les 20% les plus riches	Ensemble
Revenu avant redistribution	7 200	15 200	20 870	27 770	53 760	24 960
Cotisations sociales	- 560	- 1 260	- 2 090	- 2 980	- 5 640	- 2 510
Impôts et prime pour l'emploi ¹	+ 100	-60	- 500	- 1 240	- 5 590	- 1 460
Revenu après prélèvements	6 740	13 880	18 280	23 550	46 530	20 990
Prestations sans conditions de ressources	970	590	590	490	460	620
Prestations sous conditions de ressources ²	780	380	220	130	10	300
Aides au logement	1 190	240	50	20	10	300
Minima sociaux ³	920	110	50	40	20	230
Revenu disponible	10 600	15 200	19 190	24 230	47 030	22 440

(Source : Insee 2009)

Prime pour l'emploi¹ = impôt négatif versés à ceux dont les revenus sont insuffisants pour payer l'impôt

Prestations sous conditions de ressources² = prestations sociales versées à ceux dont les revenus ne dépassent pas un certain seuil (Bourses scolaires, allocation de rentrée scolaire...)

Minima sociaux³ = RSA, minimum vieillesse, allocation pour adulte handicapé...

1. **Les impôts et les cotisations sociales sont peu redistributifs.** En France, en 2008, un individu qui fait partie des 20% les plus riches gagne en moyenne 7,5 fois plus que l'individu qui fait partie des 20% les plus pauvres. Les impôts et les cotisations sociales corrigent légèrement cette inégalité puisque qu'après ces prélèvements obligatoires l'individu qui fait partie des 20% les plus riches gagne en moyenne 6,9 fois plus que celui qui fait partie des 20% les plus pauvres.
2. **Mais ce sont les prestations sociales qui réduisent le plus les inégalités.** Les prestations sans conditions de ressources (allocations familiales, allocation pour garde d'enfant...) ne modifient pas beaucoup les écarts car les 20% les plus pauvres touchent 2 fois plus que les 20% les plus riches. En revanche, les prestations réservées à ceux dont les revenus sont insuffisants (allocation logement, bourses scolaires, RSA...) diminuent fortement les inégalités puisque les 20% reçoivent en moyenne 2 890 euros contre 40 euros pour les 20% les plus riches. Au total, après redistribution de l'Etat et de la Sécurité sociale, l'individu qui fait partie des 20% les plus riches dispose d'un revenu disponible 4,4 fois plus important que l'individu appartenant aux 20% les plus pauvres. La redistribution a augmenté de 47% le revenu de départ de celui qui fait partie des plus pauvres et a diminué de 12,5% le revenu de celui qui appartient au 20% les plus riches.
3. **Les services publics participent également à la réduction des inégalités.** D'une part, les ménages pauvres n'auraient pas accès à ces services s'ils devaient les payer alors que les riches le pourraient. L'inégalité serait donc accrue. D'autre part, même si les populations aisées profitent davantage de certains services publics (les personnes aisées vivent plus longtemps et bénéficient davantage des soins gratuits, les enfants des milieux aisés poursuivent plus longtemps leurs études et bénéficient davantage du système éducatif gratuit...), les écarts dans la consommation de services publics est moins que dans celle de la consommation privée, ce qui aboutit à une réduction globale des inégalités. Au total, en 2010, un adulte gagne en moyenne 2 800€ par mois. Il verse 1 300€ de cotisations sociales et d'impôts par mois, soit 46,4% de son revenu. Mais, il reçoit, en contrepartie 600€ par mois de prestations sociales et l'équivalent de 700€ de services publics gratuits. L'Etat est une grande machine à redistribuer les revenus et à réduire les inégalités.

C – Quel est son rôle dans la régulation de l'activité économique ?

a) - L'Etat réglemente les activités économiques

1. Dans le domaine économique, la **régulation** désigne l'ensemble des mécanismes et des moyens d'action dont dispose un Etat ou une instance internationale et qui ont pour objectif soit la stabilité de l'économie dans sa globalité (ce sont les moyens utilisés par les politiques économiques) soit le maintien de l'équilibre d'un marché de biens ou de services (régulation sectorielle). La régulation peut être obtenue par la **réglementation** c'est-à-dire un ensemble de lois, de prescriptions, de règles, régissant une activité sociale. La réglementation peut avoir pour but la régulation, mais peut aussi avoir de tous autres buts. Inversement, la régulation peut se faire à travers des règlements, mais peut aussi se faire d'autres façons.
2. **L'Etat a réglementé les relations sociales.** Dès le milieu du XIXe siècle, l'Etat va intervenir dans la relation déséquilibrée qui lie le patron et ses salariés. En effet, une fois embauché, le salarié n'avait aucun droit ce qui se traduisait par une exploitation de la main-d'œuvre provoquant accident du travail, misères, révoltes... Une série de **lois** va réglementer l'usage du travail :
 - ✓ **L'âge de mise au travail** va reculer peu à peu avec l'apparition de la **scolarité obligatoire** : 1841 - interdiction d'employer les enfants de moins de 8 ans dans les entreprises de plus de 20 salariés ; 1874 - interdiction d'employer les enfants de moins de 12 ans ; 1967 - Interdiction d'employer un enfant de moins de 16 ans.
 - ✓ **La durée du travail**, journalière et hebdomadaire, va être contrôlée par la loi et va peu à peu diminuer : 1919 - loi des 8 heures par jour ; 1936 – lois des 40 heures par semaine et des deux semaines de congés payés ; 1982 – lois des 39 heures par semaine et des cinq semaines de congés payés ; 1998 – loi sur les 35 heures.
 - ✓ **Le fait syndical** va être reconnu comme un moyen de modifier les relations sociales dans les entreprises : 1864 – la grève ne devient plus illégale ; 1884 - reconnaissance légale des syndicats ; 1919 - reconnaissance des conventions collectives ; 1936 - création du délégué du personnel ; 1968 - la section syndicale d'entreprise est autorisée ; 1982 – obligation pour les syndicats et le patronat de négocier chaque année (loi Auroux).
 - ✓ **La protection sociale** : la première sécurité sociale fut la Soziale Sicherheit (sécurité sociale) mise en place en Allemagne par Bismarck au XIXe siècle. Ce système, qui a inspiré tous les autres. En France, on commence à couvrir les accidents du travail en 1898. Les premières retraites ouvrières et paysannes apparaissent en 1910. Les allocations familiales au cours des années 1930. La Sécurité sociale est créée en 1945 et les allocations chômage sont mises en place en 1958. Le RMI en 1988.

Droits syndicaux	Durée du travail	Protection sociale
1864 – La grève n'est plus illicite	1919 – 8 heures par jour	1928 – Assurance sociale ouvrière
1884 – Reconnaissance des syndicats	1936 – 40 heures par semaine	1945 – Sécurité sociale
1919 – Conventions collectives	1936 – 2 semaines de congés payés	1950 – SMIG et assurance chômage
1936 – Délégué du personnel	1956 – 3 semaines de congés payés	1970 – Smic
1945 – Comité d'entreprise	1969 – 4 semaines de congés payés	1971 – Mensualisation des salaires
1968 – Section syndicale d'entreprise	1982 – 39 heures et 5 semaines	1988 - RMI
1982 – Obligation de négocier	1998 – 35 heures par semaines	1999 - CMU

Pour faire respecter cette législation du travail, l'Etat crée un corps d'inspecteurs du travail qui sont chargés de contrôler les entreprises et de les sanctionner en cas de non obéissance à la loi. Ce sont les révoltes ouvrières et l'importance de la pauvreté qui ont poussé l'Etat à adopter cette réglementation du travail.

3. **L'Etat va également réglementer le comportement des entreprises sur le marché.** L'adhésion aux règles du marché n'est pas spontanée. Offreurs et demandeurs ont tendance à s'organiser pour échapper aux lois du marché. **Les firmes s'accordent sur les prix et la répartition des marchés** (ententes). **Le monopole**, l'abus de position dominante (une firme impose à ses concurrents et aux acheteurs ses prix ou ses produits), le **dumping** (la firme vend à perte sur un marché et se rattrape par des prix élevés sur les marchés où elle domine), le **délit d'initié** (une personne profite d'une information que les autres n'ont pas pour s'enrichir)...sont autant de moyens d'échapper à la concurrence. **Des organisations étatiques vont donc être chargées de surveiller les atteintes à la libre concurrence et de les sanctionner.** L'Etat protège ainsi les consommateurs en surveillant les concentrations et en interdisant les monopoles, les ententes, les entraves à l'accès au marché (lois anti-trust, accords de libre-échange, interdiction du refus de vente, interdiction du dumping...). On trouve ce type d'institutions :
 - Au niveau national : l'autorité de la concurrence ;
 - Au niveau européen : la commission européenne chargée de la concurrence ;
 - Au niveau mondial : l'organisation mondiale du commerce (OMC).

b) - L'Etat régule les activités économiques

1. **La politique conjoncturelle de l'Etat vise à rétablir un équilibre dans l'économie nationale.** Le marché se révélant incapable de rééquilibrer automatiquement une économie nationale et d'assurer le plein emploi, il faut que l'Etat intervienne avec pour objectif d'atteindre le plein emploi. C'est ce qu'il a fait en 2008-2009 à la suite de la crise mondiale provoquée par l'effondrement des marchés financiers et du système bancaire. Il a sa disposition deux moyens :

- ✓ **La politique budgétaire de relance** : l'Etat peut lancer une politique de grands travaux (hausse des investissements publics) qui vont susciter un flux de dépenses et provoquer une accélération de la croissance de la production ; il peut aussi augmenter les revenus sociaux des catégories défavorisées de la population car elles ont une forte propension à consommer ; il peut aussi diminuer la fiscalité sur les revenus ou sur la consommation afin de redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs pour qu'ils augmentent leur consommation ; il peut, enfin, subventionner ou défiscaliser les investissements privés afin d'inciter les agents économiques à investir. L'augmentation des dépenses publiques va donc accroître les activités économiques, l'embauche, la distribution de revenus et la baisse du chômage.
- ✓ **La politique monétaire** : L'Etat, pour relancer la demande, doit diminuer le taux d'intérêt afin d'inciter les agents économiques à emprunter pour dépenser. Cela permet aussi d'accroître la rentabilité des entreprises et les inciter à investir.

